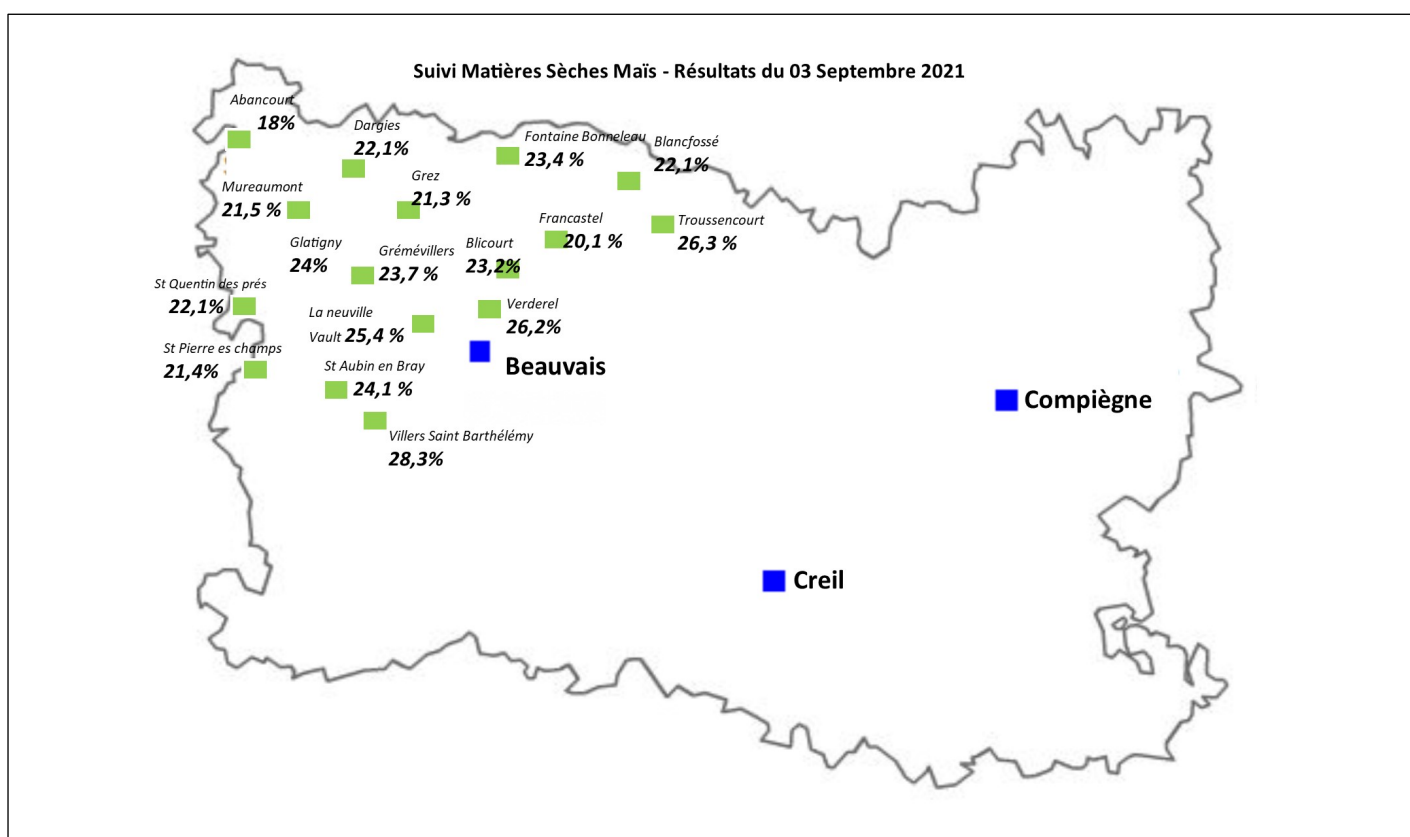


Beauvais, le 06 septembre 2021

Mais Fourrage :

Les récoltes se feront attendre !

L'évolution des niveaux de matières sèches des maïs fourrages s'accélérent cette semaine pour atteindre une moyenne à **23,1 %**, soit une évolution supérieure à **3 points** en une semaine. Avec la chaleur du début de semaine elle devrait être encore plus importante d'ici le prochain prélèvement. Les premiers signes de manque d'eau apparaissent sur certaines parcelles avec les feuilles du bas de la plante qui se dessèchent. Attention, cette évolution rapide pourrait être à nuancer avec un éventuel retour de la pluie et un regain d'humidité dans la plante.



Les bonnes pratiques pour la récolte et la confection du silo

Au-delà de la maturité même du maïs, la récolte est une étape cruciale pour avoir un bon ensilage. Sachant que l'on réalise le stockage de pratiquement 1 an de nourriture, il faut savoir se rappeler des règles de réussite et les mettre en application.

Au champ : une attention particulière sur l'éclatage du grain !

- Il faut être vigilant à la qualité de l'attaque des grains, au vu des MS actuelles, le grain doit être mur. Plus on a d'amidon vitreux dans le grain, plus il faut être attentif au fractionnement de tous les grains pour qu'ils soient bien assimilés par les animaux ; d'autant plus que l'ouverture du silo risque d'être rapide, pour combler les manques de stocks. Il faut donc être soucieux du réglage de l'ensileuse ; faites le point dès la fin de remplissage de la première remorque : après il sera trop tard !
- Maitriser la finesse de hachage, pour assurer un bon tassage tout en conservant une taille suffisante pour la rumination des bovins. En général, on vise 10 mm, ou on ajoutera jusqu'à 6 mm de longueur selon le type de ration hivernale et le matériel de reprise.
- Pour vous aider dans le réglage de l'ensileuse le jour J n'hésitez pas à faire appel à vos conseillers pour tamiser vos premières bennes (longueur de coupe, éclatage du grain).

Au silo : c'est le tasseur qui mène la danse, un bon tassage vaut un conservateur !

- Des silos adaptés au troupeau : la largeur et la hauteur du silo sont adaptées à un avancement de 10 cm en hiver et 20 cm en été, ou un renouvellement complet du front d'attaque en 3 jours.
- Eviter la présence de terre dans le silo, source de spores butyriques qui détériorent la bonne conservation du silo.
- Tasser pour sortir un maximum d'air : Remonter le maïs par couche de 20 cm maximum. A 30% de MS il ne faut que quelques heures (environs 4h) pour éliminer toute l'oxygène dans le silo, alors qu'à 35% MS il faut entre 3 et 5 jours pour épuiser l'oxygène emprisonné et assurer une bonne fermentation. Le tassage est l'une des étapes importantes dans la confection du silo de maïs. L'objectif est d'avoir moins de 40% d'air afin d'assurer une bonne fermentation et conservation toute au long de l'année. La densité optimale à atteindre est de 230-240 kg de MS/m³ soit 750 kg de matière Brute.

En pratique :

- ✓ Tracteur lourd + masses avant/arrières + pneumatiques gonflés au maximum (Pas de jumelage ou de pneu basse pression)
- ✓ 1 Tasseur pour 4 rangs d'ensileuse
- ✓ Avancement à 3-4 km /h
- ✓ Déchargement des remorques devant le silo
- ✓ Ne pas dépasser les parois du silo
- ✓ Tassage soigneux des bords

- Aussitôt fini on couvre : la couverture hermétique du silo doit être la plus rapide possible pour assurer une bonne fermentation. Soyez également vigilants lors de la reprise du fourrage, toutes entrées d'air relancent la fermentation et engendrent des moisissures donc de la perte.

Au-delà de 5 à 8% de pertes, cela relève d'un défaut de conception du silo.

Pour vous aiguiller sur votre tassage n'hésitez pas à utiliser l'application «TassSilo» ou faite appel à votre conseiller.

Vincent YVER – Chambre d'Agriculture de l'Oise

Vincent LECONTE – Avenir Conseil Elevage

L'équipe régionale Maïs Fourrage

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Oise



Chambre d'Agriculture de l'Oise
Service Productions et Innovations
Rue Frère Gagne – BP 40463 - 60021 BEAUVAIS Cedex
Tél 03.44.11.44.57 – Fax : 03.44.11.45.22 –
www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr

